



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Septembre 2014
NUMÉRO SPÉCIAL N° 47



ISSN 0996 - 7494

Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E

1ERE DIRECTION - LIBERTES PUBLIQUES ET REGLEMENTATION.....	3
<i>Arrêté préfectoral du 4 septembre 2014 fixant la liste électorale relative à l'élection de représentants à la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme.....</i>	<i>3</i>
3EME DIRECTION - ACTION ECONOMIQUE ET COORDINATION DEPARTEMENTALE.....	20
<i>Arrêté du 8 septembre 2014 fixant la date et les modalités d'organisation de l'élection des membres de la Commission Consultative départementale Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).....</i>	<i>20</i>

◆

1ERE DIRECTION - LIBERTES PUBLIQUES ET REGLEMENTATION

Arrêté préfectoral du 4 septembre 2014 fixant la liste électorale relative à l'élection de représentants à la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme

Art. 1^{er} - La liste électorale pour l'élection de représentants à la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme est arrêtée à 612 électeurs répartis ainsi qu'il suit :

- maires : 601 électeurs

- présidents d'établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de schémas de cohérence territoriale ou de plans locaux d'urbanisme : 11 électeurs.

Art. 2 - Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (*tribunal administratif de Caen - 3 rue Arthur Le Duc - BP 25086 - 14050 Caen cedex 04*) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : Christophe MAROT, secrétaire général

MAIRES :

ACQUEVILLE	DIGARD	Antoine
AGNEAUX	SEVEQUE	Alain
AGON-COUTAINVILLE	DUTERTRE	Christian
AIREL	BRANTHONNE	Jean-Pierre
AMFREVILLE	DONGE	Ginette
AMIGNY	GENEST	Patrice
ANCTEVILLE	LAMY	Daniel
ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ	BUNEL	Nadine
ANGEY	LORE	Monique
ANGOVILLE-AU-PLAIN	HAMCHIN	Daniel
ANGOVILLE-SUR-AY	COUILLARD	Michel
ANNEVILLE-EN-SAIRE	PARENT	Gérard
ANNEVILLE-SUR-MER	DUBOSCQ	Simone
ANNOVILLE	DE CASTELLANE	Pierre
APPEVILLE	LEBLANC	Michel
ARGOUGES	de CONIAC	Loïc
AUCEY-LA-PLAINE	POISSON	Jacqueline
AUDERVILLE	GOSELIN	Albert
AUDOUVILLE-LA-HUBERT	LECONTE	Pascal
AUMEVILLE-LESTRE	GOSELIN	Bernard
AUVERS	FOUCHER	Guy
AUXAIS	LAIGNEL	Jacky
AVRANCHES	NICOLAS	David
AZEVILLE	POISSON	Nicolas
BACILLY	BAUGE	Adolphe
BARENTON	GUESDON	Hubert
BARFLEUR	MAUGER	Michel

BARNEVILLE-CARTERET	GEHANNE	Pierre
BAUBIGNY	FEUILLY	Emile
BAUDRE	JORET	Daniel
BAUDREVILLE	LAUNEY	Jean-Paul
BAUPTÉ	SCELLE	Agnès
BEAUCHAMPS	REGNAULT	Jean-Pierre
BEAUCOUDRAY	DE BEAUCOUDREY	Michel
BEAUFICEL	HERBERT	Martine
BEAUMONT-HAGUE	LEGER	Bruno
BEAUVOIR	SANSON	Alexis
BELLEFONTAINE	LAIR	Jacqueline
BELVAL	DOLOUE	Régine
BENOISTVILLE	GANCEL	Daniel
BERIGNY	LECLUZE	Denis
BESLON	DOLLEY	Léon
BESNEVILLE	LAFOSSE	Michel
BEUVRIGNY	AUVRAY	Patricia
BEUZEVILLE-AU-PLAIN	OSMONT	Olivier
BEUZEVILLE-LA-BASTILLE	DUPONT	Carles
BIEVILLE	BRIARD	Philippe
BINIVILLE	BALDACCI	Nathalie
BION	HEUZE	Daniel
BIVILLE	ARLIX	Jean
BLAINVILLE-SUR-MER	BOIVIN	Michel
BLOSVILLE	MOUCHEL	Adolphe
BOISROGER	LEMOQUET	Michel
BOISYVON	PRIMOIS	Stéphane
BOLLEVILLE	LECLERE	Alain
BOURGUENOLLES	BIDET	Daniel
BOUTTEVILLE	JOURDAN	Michel
BRAFFAIS	COSSE	Christophe
BRAINVILLE	LEMIERE	Michel
BRANVILLE-HAGUE	BELHOMME	Jérôme
BRECEY	TREHET	Bernard
BRECTOUVILLE	LESOUÉF	Christine
BREHAL	LECUREUIL	Daniel
BRETTEVILLE-EN-SAIRE	PHILIPPART	Pierre

BRETTEVILLE-SUR-AY	CLOSET	Guy
BREUVILLE	LAHAYE	Germaine
BREVANDS	DARTHENAY	Jean-Marc
BREVILLE-SUR-MER	LEVAVASSEUR	Rémy
BRICQUEBEC	PILLET	Patrice
BRICQUEBOSCQ	COLLAS	Hubert
BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE	PERIER	Claude
BRICQUEVILLE-SUR-MER	BOUGON	Hervé
BRILLEVAST	ORANGE	Marcel
BRIX	BENOIST	Noëlle
BROUAINS	TOURAINNE	Thierry
BRUCHEVILLE	TOURAINNE	André
BUAIS	COURTEILLE	Eric
CAMBERNON	VAUGEOIS	Philippe
CAMETOIRS	LOUANTIER	Yves
CAMPROND	PERIER	André
CANISY	LEBEHOT	Jean-Marie
CANTELOUP	LETRECHER	Bernard
CANVILLE-LA-ROCQUE	BROQUET	Patrick
CARANTILLY	BOURGE	Pierre
CARENTAN	LHONNEUR	Jean-Pierre
CARNET	PROD'HOMME	Pierre
CARNEVILLE	SALLEY	Jean-Louis
CAROLLES	SEVIN	Jean-Marie
CARQUEBUT	BUQUET	Jean
CATTEVILLE	VILLETTE	Gilbert
CATZ	VIOLETTE	Pierre
CAVIGNY	NICOLLE	Gérard
CEAUX	HERNOT	Christophe
CERENCES	PAYEN	Jean-Paul
CERISY-LA-FORET	LEDOUIT	Jean-Pierre
CERISY-LA-SALLE	SIMON	Yves
CHAMPCERVON	PINET	Rémi
CHAMPCEY	HEON	Philippe
CHAMPEAUX	GIARD	Claudine
CHAMPREPUS	LETOURNEUR	Jacques
CHANTELOUP	LEBOUTEILLER	Denis

CHASSEGUEY	CHERBONNEL	Monique
CHAULIEU	LELIEVRE	Michel
CHAVOY	FOLLAIN	Marie-Louise
CHEF-DU-PONT	JEAN	Marcel
CHERBOURG-OCTEVILLE	HOULLEGATTE	Jean-Michel
CHERENCE-LE-HERON	CHAUMONT	Christophe
CHERENCE-LE-ROUSSEL	CHAPELIER	Claudine
CHEVREVILLE	DANIEL	Gilbert
CHEVRY	CULLERON	Samuel
CLITOURPS	LEBARON	Bernard
COIGNY	LEBARBIER	Denis
COLOMBY	LEBRETON	Robert
CONDE-SUR-VIRE	PIEN	Laurent
CONTRIERES	MARIE	Camille
COSQUEVILLE	LETERRIER	Richard
COUDEVILLE-SUR-MER	BAZIRE	Daniel
COULOUVRAY-BOISBENATRE	LEPAGE	Denis
COURCY	SAVARY	Jean-Pierre
COURTILS	POLFLIET	Guy
COUTANCES	LAMY	Yves
COUVAINS	PERIER	Christian
COUVILLE	PINABEL	Alain
CRASVILLE	HUBERT	Jacqueline
CREANCES	LEMOIGNE	Henri
CRETTEVILLE	LESACHEY	Françoise
CROLLON	PACILLY	Christian
CROSVILLE-SUR-DOUVE	LATROUITE	Serge
CUVES	TURPIN	Francis
DANGY	PAIN	Dominique
DENNEVILLE	HAIZE	Marie-Josèphe
DIGOSVILLE	LEPOITTEVIN	Michel
DIGULLEVILLE	HAMELIN	Jacques
DOMJEAN	JEANNIERE	Louis
DONVILLE-LES-BAINS	LAUNAY	Jean-Paul
DOVILLE	ENAUT	Daniel
DRAGEY-RONTHON	CHAPDELAIN	Jean
DUCEY	LAPORTE	Denis

ECAUSSEVILLE	GROULT	André
ECOQUENEAUVILLE	LETOURNEUR	Virginie
ECULLEVILLE	JOURDAIN	Patrick
EMONDEVILLE	PRIME	Christian
EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	CAUVIN	Bernard
EQUILLY	ROUSSEAU	Claire
EROUDEVILLE	LECOURT	Marc
ETIENVILLE	LUCAS	Patrice
FERMANVILLE	BELLIOT DELACOUR	Nicole
FERRIERES	HEURTIER-GUEGUEN	Serge
FERVACHES	LEPAS	René
FEUGERES	VANTOMME	Jacques
FIERVILLE-LES-MINES	LEVAST	Jean-Claude
FLAMANVILLE	FAUCHON	Patrick
FLEURY	BRIENS	Marc
FLOTTEMANVILLE	LEMONNIER	Hubert
FLOTTEMANVILLE-HAGUE	LERENDU	Patrick
FOLLIGNY	GIRARD	Jean-Pierre
FONTENAY	DESLANDES	Charline
FONTENAY-SUR-MER	ANNE	Philippe
FOUCARVILLE	AUBERT	Elisabeth
FOURNEAUX	HERMON	Yves
FRESVILLE	BRECY	Rolande
GATHEMO	GIROULT	Patrick
GATTEVILLE-LE-PHARE	LEONARD	Christine
GAVRAY	NICOLLE	Guy
GEFFOSSES	NEVEU	Michel
GENETS	BRUNAUD-RHYN	Catherine
GER	NORMAND	Valérie
GIEVILLE	ROSE	Dominique
GLATIGNY	AUBIN	Eric
GOLLEVILLE	LEQUERTIER	Joël
GONFREVILLE	LANGVIN	Vincent
GONNEVILLE	DUFOUR	Luc
GORGES	LECOCQ	Didier
GOUBERVILLE	LERICHEUX	Régis
GOURBESVILLE	BLANDIN	Valérie

GOURFALEUR	MAISONNEUVE	Claude
GOUVETS	DESLANDES	Rémy
GOUVILLE-SUR-MER	BEAUFILS	Erick
GRAIGNES-MESNIL-ANGOT	SMALL	Denis
GRANVILLE	BAUDRY	Dominique
GRATOT	BELLAIL	Rémi
GREVILLE-HAGUE	LE BEL	Didier
GRIMESNIL	GERVAISE	Yannick
GROSVILLE	HAYE	Laurent
GUEHEBERT	BOUDIER	Régis
GUILBERVILLE	GRANDIN	Mickaël
HAMBYE	BESNIER	Nadège
HAMELIN	LEPAULE	Georgette
HARDINVAST	AMIOT	Guy
HAUTEVILLE-LA-GUICHARD	FOSSARD	Guy
HAUTEVILLE-SUR-MER	DURET	Jacques
HAUTTEVILLE-BOCAGE	MIGNOT	Henri
HEAUVILLE	GUERIN	Alain
HEBECREVON	QUINQUENEL	Gilles
HELLEVILLE	LAMOTTE	Jean-François
HEMEVEZ	JOLY	Jean-Marc
HERENQUERVILLE	PEPIN	Jacqueline
HERQUEVILLE	MAIGNAN	Martial
HEUGUEVILLE-SUR-SIENNE	MACE	Richard
HEUSSE	LEGRAND	Jean-Marc
HIESVILLE	BOUFFARD	Agnès
HOCQUIGNY	LENOAN	Claude
HOUESVILLE	BROTIN	Raymond
HOUTTEVILLE	JOSSET	Bernard
HUBERVILLE	RENARD	Jean-Marie
HUDIMESNIL	MESNAGE	Michel
HUISNES-SUR-MER	RABASTE	Yann
HUSSON	<i>Elections en cours</i>	
HYENVILLE	LEDOUX	Dany
ISIGNY-LE-BUAT	GOUPIL	Erick
JOBOURG	LECOUVEY	Jean-Paul
JOGANVILLE	SCHMITT	Gilles

JUILLEY	LECOLAZET	Dominique
JULLOUVILLE	BRIERE	Alain
JUVIGNY-LE-TERTRE	FILLATRE	Marie-Hélène
L'ETANG-BERTRAND	LECHEVALIER	Michel
LA BALEINE	LEJEUNE	Bernard
LA BARRE-DE-SEMILLY	RENIMEL	Loïc
LA BAZOGE	HAMEL	Jean-Yves
LA BLOUTIERE	GUILBERT	Didier
LA BONNEVILLE	LEPETIT	Louisette
LA CHAISE-BAUDOIN	PEPIN	Vincent
LA CHAPELLE-CECELIN	SAUVEY	Joël
LA CHAPELLE-ENJUGER	VILLEDIEU	Nelly
LA CHAPELLE-UREE	BOUTIN	Guy
LA COLOMBE	BOURDON	Marcel
LA CROIX-AVRANCHIN	LEROY	Samuel
LA FEUILLIE	CLEROT	Philippe
LA GLACERIE	LINCHENEAU	Jean-Marie
LA GODEFROY	AUTIN	Gérard
LA GOHANNIERE	ORVAIN	Bertrand
LA HAYE-BELLEFONDS	RENOUF	Pascal
LA HAYE-D'ECTOT	GIOT	Gilbert
LA HAYE-DU-PUITS	AUBERT	Alain
LA HAYE-PESNEL	NAVARRET	Alain
LA LANDE-D'AIROU	MABILLE	René
LA LUCERNE-D'OUTREMER	DIEUDONNE	Gérard
LA LUZERNE	LECONTE	Danièle
LA MANCELLIERE-SUR-VIRE	DESVAGES	Serge
LA MEAUFFE	MAHIEU	Alain
LA MEURDRAQUIERE	LETOUSEY	Bernadette
LA MOUCHE	CORBIN	Marie-Claude
LA PERNELLE	GAUCHET	Marc
LA ROCHELLE-NORMANDE	FAUVEL	Jean-Pierre
LA RONDE-HAYE	LENESLEY	Denis
LA TRINITE	FONTENAY	Gilbert
LA VENDELEE	FALAISE	Léon
LAMBERVILLE	DE BRUNVILLE	François
LAPENTY	GAUTIER	André

LAULNE	PEPIN	Denis
LE CHEFRESNE	ZALINSKI	Dominique
LE DEZERT	KERVELLA	Sébastien
LE FRESNE-PORET	MIQUELARD	Nicole
LE GRAND-CELLAND	HERPIN	Richard
LE GUISLAIN	LHUILIER	Michel
LE HAM	BUTTET	Guy
LE HOMMET-D'ARTHENAY	CORBEL	Anne-Marie
LE LOREUR	LECOMTE	Patricia
LE LOREY	SAVARY	Michel
LE LUOT	GUESNON	Daniel
LE MESNIL	MELLET	Daniel
LE MESNIL-ADELEE	RAULT	Jean-Luc
LE MESNIL-AMAND	BIDOT	Jacky
LE MESNIL-AMEY	CLAIRAUX	Jacques
LE MESNIL-AU-VAL	NOYE	Evelyne
LE MESNIL-AUBERT	LOISEL	Pierre
LE MESNIL-EURY	LEJOLIVET	Erick
LE MESNIL-GARNIER	VILLAIN	Annick
LE MESNIL-GILBERT	LEFRAS	Joël
LE MESNIL-HERMAN	LECLER	Fabienne
LE MESNIL-OPAC	<i>Elections en cours</i>	
LE MESNIL-OZENNE	TROCHON	Guy
LE MESNIL-RAINFRAY	CASSIN	Jean-Claude
LE MESNIL-RAOULT	MARGRITE	Stéphane
LE MESNIL-ROGUES	ROMUALD	Michel
LE MESNIL-ROUXELIN	HOUSSET	Muriel
LE MESNIL-TOVE	GANNE	Daniel
LE MESNIL-VENERON	GUILLEGAULT	Thierry
LE MESNIL-VIGOT	VAULTIER	Pierre
LE MESNIL-VILLEMAN	YVON	Nicolle
LE MESNILBUS	RIHOUEY	Hubert
LE MESNILLARD	GERARD	Yves
LE MONT-SAINT-MICHEL	GALTON	Yves
LE NEUFBOURG	VINCENT	Viviane
LE PERRON	ANQUETIL	Yves
LE PETIT-CELLAND	JEHAN	Bérangère

LE PLESSIS-LASTELLE	GUILLARD	Daniel
LE ROZEL	LAMOTTE	Noël
LE TANU	THEBAULT	Yves
LE TEILLEUL	KÜNKEL	Véronique
LE THEIL	GOMERIEL	Patrice
LE VAL-SAINT-PERE	RIVIERE-DAILLEN COURT	Marie-Claire
LE VALDECIE	ROUSSEAU	Roger
LE VAST	GIOT-LEPOITTEVIN	Jacqueline
LE VICEL	D'AIGREMONT	Jean-Marie
LE VRETOT	MARTIN	Yvonne
LENGRONNE	ERROT	Isabelle
LES CHAMBRES	MAUREL	Jean-Jacques
LES CHAMPS-DE-LOSQUE	DAMECOUR	Sylvain
LES CHERIS	ROULAND	Guy
LES CRESNAYS	LEPRIEUR	Francis
LES LOGES-MARCHIS	MATEO	Paulette
LES LOGES-SUR-BRECEY	LECHEVALLIER	Olivier
LES MOITIERS-D'ALLONNE	SONILHAC	Michèle
LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS	DESHEULLES	Olivier
LES PERQUES	FEUARDENT	Marc
LES PIEUX	LEPETIT	Jacques
LES VEYS	HAIZE	Jean-Claude
LESSAY	TARIN	Claude
LESTRE	MICHEL	Alain
LIESVILLE-SUR-DOUVE	LA DUNE	Sonia
LIEUSAIN	LEMOIGNE	Jean-Paul
LINGEARD	MARY	Michel
LINGREVILLE	RAULT	Jean-Benoît
LITHAIRE	FREMAUX	Joseph
LOLIF	RAULT	Michel
LONGUEVILLE	LELEGARD	Jacky
LOZON	BOURBEY	Marc
MACEY	ROBIDEL	Sébastien
MAGNEVILLE	DUCHEMIN	Maurice
MARCEY-LES-GREVES	MASSELIN	André
MARCHESIEUX	TAPIN	Gérard
MARCILLY	TROCHON	Gérard

MARGUERAY	MANSON	Pierre
MARIGNY	LEMAZURIER	Fabrice
MARTIGNY	ESNEU	G�rard
MARTINVEST	MARIE	Jacky
MAUPERTUIS	LEBOUVIER	Daniel
MAUPERTUS-SUR-MER	LEMARECHAL	Michel
MEAUTIS	METTE	Marie-Christine
MILLIERES	DIESNIS	Raymond
MILLY	HAMEL	Marie-Claude
MOBECQ	BALLEY	Olivier
MONTABOT	COCHARD	Charly
MONTAIGU-LA-BRISETTE	GODAN	Dominique
MONTAIGU-LES-BOIS	LAUNAY	Bruno
MONTANEL	CHRETIEN	Brigitte
MONTBRAY	DELABROISE	Michel
MONTCHATON	PAISNEL	G�rard
MONTCUIT	JOUANNO	Guy
MONTEBOURG	MAUQUEST	Jean-Pierre
MONTFARVILLE	LECOEUR	Fran�ois
MONTGARDON	PITREY	Pierre
MONTHUCHON	MARIE	Jacques
MONTJOIE-SAINT-MARTIN	DUHAMEL	Maurice
MONTMARTIN-EN-GRAIGNES	LHONNEUR	Hubert
MONTMARTIN-SUR-MER	GUILBERT	Norbert
MONTPINCHON	LECONTE	Val�rie
MONTRABOT	MARIE	Jean-Pierre
MONTREUIL-SUR-LOZON	AUVRAY	Jean
MONTSURVENT	ALEXANDRE	Gis�le
MONTVIRON	LAMBERT	Ga�tan
MOON-SUR-ELLE	BROTIN	Lydie
MORIGNY	HEREL	R�gis
MORSALINES	MOUCHEL REVERT	Sandrine
MORTAIN	DESSEROUER	Herv�
MORVILLE	BARBEY	Hubert
MOULINES	MANCEL	Michel
MOYON	BEAUFILS	Gilles
MUNEVILLE-LE-BINGARD	ROBIOLLE	Hubert

MUNEVILLE-SUR-MER	LECONTE	Louis
NAY	NICOLLE	Daniel
NEGREVILLE	LANGLOIS	Yves
NEHOUE	JEANNE	Dominique
NEUFMESNIL	EURAS	Simone
NEUVILLE-AU-PLAIN	BEROT	Florence
NEUVILLE-EN-BEAUMONT	FALAIZE	Marie-Hélène
NEVILLE-SUR-MER	POTTIER	Bernard
NICORPS	GUEZOU	Alain
NOTRE-DAME-D'ELLE	LECOURTOIS	Geneviève
NOTRE-DAME-DE-CENILLY	DELIVERT	Florent
NOTRE-DAME-DE-LIVOYE	PJANIC	Olivier
NOTRE-DAME-DU-TOUCHET	BAGOT	Bernard
NOUAINVILLE	BAUDRY	Jean-Marc
OCTEVILLE-L'AVENEL	LECHEVALIER	Guy
OMONVILLE-LA-PETITE	CHARDOT	Jean-Pierre
OMONVILLE-LA-ROGUE	CANOVILLE	Michel
ORGLANDES	LEFAUCONNIER	François
ORVAL	DOYERE	Joël
OUVILLE	LEFRANC	Daniel
OZEVILLE	CAUVIN	Jean-Louis
PARIGNY	LOYER	Gérard
PERCY	VARIN	Charly
PERIERS	DAUBE	Gabriel
PERRIERS-EN-BEAUFICEL	BRIONNE	Lydie
PICAUVILLE	CATHERINE	Philippe
PIERREVILLE	LEMONNIER	Thierry
PIROU	CHALLE	Michel
PLACY-MONTAIGU	BINET	Marcel
PLOMB	MAILLARD	Etienne
POILLEY	GERARD	Michel
PONT-HEBERT	BOEM	Lucien
PONTAUBAULT	PERROUAULT	Michel
PONTORSON	DENOT	André
PONTS-sous-AVRANCHES	ARONDEL	Jean-Claude
PORTBAIL	CHOLOT	Guy
PRECEY	PIERRE dit LEMARQUAND	Samuel

PRECORBIN	LAISNEY	Michel
PRETOT-SAINTE-SUZANNE	RENAUD	Thierry
QUERQUEVILLE	MAGHE	Jean-Michel
QUETTEHOU	LEMYRE	Jean-Pierre
QUETTETOT	HAMELIN	Jean
QUETTREVILLE-SUR-SIENNE	GEYELIN	Guy
QUIBOU	LEBEDEL	Christelle
QUINEVILLE	RENET	François
RAIDS	LAMBARD	Jean-Claude
RAMPAN	LE BLOND	Sylvie
RAUVILLE-LA-BIGOT	LEFEVRE	Hubert
RAUVILLE-LA-PLACE	FAUDEMÉR	Christian
RAVENOVILLE	AUBRIL	Pierre
REFFUVEILLE	VARY	Jacques
REGNEVILLE-SUR-MER	MALHERBE	Bernard
REIGNEVILLE-BOCAGE	LEMENUEL	Dominique
REMILLY-SUR-LOZON	GOSSELIN	Philippe
RETHOVILLE	MATELOT	Jean-Louis
REVILLE	ASSELINE	Yves
ROCHEVILLE	DESQUESNES	Jean
ROMAGNY	BOUILLAUT	André
RONCEY	HALBECQ	Claude
ROUFFIGNY	CONSTANT	Emile
ROUXEVILLE	FAUVEL	Marie-Pierre
SACEY	CUDELOU	Alain
SAINT-AMAND	LEBOUVIER	Jean
SAINT-ANDRE-DE-BOHON	AUTARD de BRAGARD	Hugues
SAINT-ANDRE-DE-L'EPINE	COLLET	Stéphane
SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE	CARNET	Jean-Pierre
SAINT-AUBIN-DES-PREAUX	HUET	Daniel
SAINT-AUBIN-DU-PERRON	DUVAL	Rose-Marie
SAINT-BARTHELEMY	RIFFAULT	Michel
SAINT-BRICE	L'HOMME	Bernadette
SAINT-BRICE-DE-LANDELLES	JACQUELINE	Joël
SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC	HAMON	Myriam
SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE	RAIMBEAULT	Maryvonne
SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY	BRIONNE	Jean-Paul

SAINT-COME-DU-MONT	GIOT	Danièle
SAINT-CYR	CASTELEIN	Christèle
SAINT-CYR-DU-BAILLEUL	SAUVE	Claudine
SAINT-DENIS-LE-GAST	QUESNEL	Claude
SAINT-DENIS-LE-VETU	HENNEQUIN	Claude
SAINT-EBREMOND-DE-BONFOSSE	DUVAL	Gérard
SAINT-FLOXEL	ONFROY	Jacques
SAINT-FROMOND	QUINETTE	Dominique
SAINT-GEORGES-D'ELLE	THOMINE	Michel
SAINT-GEORGES-DE-BOHON	LANGLOIS	Alain
SAINT-GEORGES-DE-LA-RIVIERE	BOUILLON	Jean-Michel
SAINT-GEORGES-DE-LIVOYE	HAMARD	Jean-Vital
SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY	BECHET	Raymond
SAINT-GEORGES-MONTCOCQ	LAURENCE	Jean-Yves
SAINT-GERMAIN-D'ELLE	BERTHOLON	Guy
SAINT-GERMAIN-DE-TOURNEBUT	FONTAINE	Hervé
SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE	HAIZE	Michel
SAINT-GERMAIN-DES-VAUX	CAUVIN	Joseph
SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD	DENIAUX	Johan
SAINT-GERMAIN-SUR-AY	LOUIS	Thierry
SAINT-GERMAIN-SUR-SEVES	MESNIL	Michel
SAINT-GILLES	LEROUXEL	Jean-Luc
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET	BADIOU	Gilbert
SAINT-HILAIRE-PETITVILLE	FAUNY	Louis
SAINT-JACQUES-DE-NEHOU	LEFEVRE	Noël
SAINT-JAMES	PANASSIE	Nathalie
SAINT-JEAN-DE-DAYE	GODARD	Nicole
SAINT-JEAN-DE-LA-HAIZE	KERBAUL	Yves
SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE	LESEIGNEUR	Hélène
SAINT-JEAN-DE-SAVIGNY	BATAILLE	Gilbert
SAINT-JEAN-DES-BAISANTS	SIMON	Yves
SAINT-JEAN-DES-CHAMPS	RETAUX	Jean-Claude
SAINT-JEAN-DU-CORAIL	BOULET	Jean-Paul
SAINT-JEAN-DU-CORAIL-DES-BOIS	FRANCOIS	Jean-Claude
SAINT-JEAN-LE-THOMAS	BACHELIER	Alain
SAINT-JORES	BESNARD	Gérard
SAINT-JOSEPH	MOUCHEL	Jean-Marie

SAINT-LAURENT-DE-CUVES	ESNOUF	Franck
SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE	SALIOU	Serge
SAINT-LO	BRIERE	François
SAINT-LO-D'OURVILLE	LOZOUET	Roger
SAINT-LOUET-SUR-VIRE	LOUIS	Françoise
SAINT-LOUP	BODIN	Jean-Yves
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	PERRODIN	Jean-Pierre
SAINT-MARCOUF-DE-L'ISLE	LEGOUPIL	Jean-Claude
SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY	LEVAVASSEUR	Joëlle
SAINT-MARTIN-D'AUDOUVILLE	LEQUERTIER	Colette
SAINT-MARTIN-DE-BONFOSSE	BRUN	Yann
SAINT-MARTIN-DE-CENILLY	DUDOUIT	Noëlle
SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES	BOUVET	Jacky
SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE	LEBARBENCHON	Gyslène
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	LUCAS	Jacques
SAINT-MARTIN-LE-BOUILLANT	LEBEDEL	Michel
SAINT-MARTIN-LE-GREARD	LAMORT	Philippe
SAINT-MARTIN-LE-HEBERT	PELLERIN	Jean-Luc
SAINT-MAUR-DES-BOIS	LEMONNIER	Claude
SAINT-MAURICE-EN-COTENTIN	COLLAS-DUGENETEL	Alain
SAINT-MICHEL-DE-LA-PIERRE	PAREY	Daniel
SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE	OZENNE	Jocelyne
SAINT-NICOLAS-DE-PIERREPONT	FOLLIOT	Patrick
SAINT-NICOLAS-DES-BOIS	PORET	Béatrice
SAINT-OVIN	BADIER	Fernand
SAINT-PAIR-SUR-MER	SORRE	Bertrand
SAINT-PATRICE-DE-CLAIDS	LAUNEY	Jean-Luc
SAINT-PELLERIN	NEEL	Michel
SAINT-PIERRE-D'ARTHEGLISE	DUBOST	Michel
SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES	GALBADON	Grégory
SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY	BARBEY	Denis
SAINT-PIERRE-EGLISE	DENIS	Daniel
SAINT-PIERRE-LANGERS	HEBERT	Georges
SAINT-PLANCHERS	BRIENS	Roger
SAINT-POIS	LECOURT	Yves
SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME	BOUILLET	Marie-France
SAINT-REMY-DES-LANDES	BROCHARD	Michèle

SAINT-ROMPHAIRE	MILCENT	Xavier
SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSE	TRESSEL	Henri-Paul
SAINT-SAUVEUR-DE-PIERREPONT	VIGNON	Jocelyne
SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE	LION	Violaine
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE	REGNAULT	Jacques
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	LECLERC	Patrick
SAINT-SEBASTIEN-DE-RAIDS	DUVAL	Daniel
SAINT-SENIER-DE-BEUVRON	BRAULT	Elisabeth
SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES	ANDRO	Jean
SAINT-SYMPHORIEN-DES-MONTS	LEBOISNE	Sébastien
SAINT-SYMPHORIEN-LE-VALOIS	LEGOUEST	Stéphane
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE	LEPETIT	Jean
SAINT-VIGOR-DES-MONTS	BOSCHER	Liliane
SAINTE-CECILE	GUAINE	Roland
SAINTE-COLOMBE	MABIRE-GUERARD	Jacqueline
SAINTE-CROIX-HAGUE	RENET	Hervé
SAINTE-GENEVIEVE	HAMEL	Bernard
SAINTE-MARIE-DU-BOIS	BOUZIN	Fabien
SAINTE-MARIE-DU-MONT	MILET	Henri
SAINTE-MERE-EGLISE	QUETIER	Jean
SAINTE-PIENCE	CHARDRON	Jérôme
SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE	AUBRY	Antoine
SAINTENY	LAURENT	Jean
SARTILLY	RAULT	Denis
SAUSSEY	D'ANTERROCHES	Philippe
SAUXEMESNIL	DIESNY	Joël
SAVIGNY	LECLERC	Vincent
SAVIGNY-LE-VIEUX	LEPELTIER	Patrick
SEBEVILLE	NOEL	Benoît
SENOVILLE	MABIRE	Caroline
SERVIGNY	CORBET	Daniel
SERVON	FURCY	Daniel
SIDEVILLE	DESTRES	Henri
SIOUVILLE-HAGUE	BOTTIN	Bertrand
SORTOSVILLE	AMIOT	André
SORTOSVILLE-EN-BEAUMONT	TARDIF	Thierry
SOTTEVAST	CASTEL	Guy

SOTTEVILLE	SANSON	Bruno
SOULLES	LEBOUVIER	Alain
SOURDEVAL	BAZIRE	Albert
SOURDEVAL-LES-BOIS	CANU	Michel
SUBLIGNY	GUILLARD	Marc
SURTAINVILLE	BONNISSENT	Jérôme
SURVILLE	ROPTIN	Maurice
TAILLEPIED	PIQUOT	Jean-Louis
TAMERVILLE	BERTEAUX	Jean-Pierre
TANIS	MAZIER	Alain
TESSY-SUR-VIRE	RICHARD	Michel
TEURTHEVILLE-BOCAGE	LAURENT	Serge
TEURTHEVILLE-HAGUE	JOUAUX	Joël
THEVILLE	HOULEGATTE	Valérie
TIREPIED	LEMOINE	Thierry
TOCQUEVILLE	DUCOURET	Chantal
TOLLEVAST	BARBE	Stéphane
TONNEVILLE	MESNIL	Pierre
TORIGNI-SUR-VIRE	COUSIN	Anne-Marie
TOURLAVILLE	LEPOITTEVIN	Gilbert
TOURVILLE-SUR-SIENNE	MICHEL	Yves
TREAUVILLE	MAHIEU	Monique
TRELLY	GUILLE	Hervé
TRIBEHOU	DUJARDIN	Raymonde
TROISGOTS	LEGRAND	Jocelyne
TURQUEVILLE	DUVERNOIS	Gérard
URVILLE-BOCAGE	LEFAUCONNIER	Jean
URVILLE-NACQUEVILLE	DRUEZ	Yveline
VAINS	DEVILLE	Olivier
VALCANVILLE	LECOQ	Jacques
VALOGNES	COQUELIN	Jacques
VARENGUEBEC	DUPONT	Jean-Claude
VAROUVILLE	LALOE	Evelyne
VASTEVILLE	DALMONT	Hubert
VAUDREVILLE	GILLES	Geneviève
VAUDRIMESNIL	LECROSNIER	Jean
VAUVILLE	CHEVEREAU	Gérard

VENGEONS	BAZIN	Christophe
VER	JOUANNE	Marc
VERGONCEY	ROBIDEL	Michel
VERNIX	LEROY	Géraldine
VESLY	PIROU	Judith
VESSEY	LETEMPLE	François
VIDECOSVILLE	LE PETIT	Philippe
VIDOUVILLE	DIVRANDE	Pascal
VIERVILLE	GUIOC	Geneviève
VILLEBAUDON	JAMARD	Liliane
VILLECHIEN	BOUDIN	Alain
VILLEDIEU-LES-POELES	LEMAITRE	Philippe
VILLIERS-FOSSARD	RAULINE	Guillaume
VILLIERS-LE-PRE	LEHUREY	Philippe
VINDEFONTAINE	TRAVERT	Jean-Pierre
VIRANDEVILLE	HENRY	Yves
VIREY	PAUTRET	Daniel
YQUELON	TABARD	Chantal
YVETOT-BOCAGE	CROZER	Alain

Arrêtée la présente liste électorale à six cent un (601) électeurs

Fait à Saint-Lô, le 4 septembre 2014 – signé : Pour le préfet,
Le secrétaire général : Christophe MAROT
EPCI:

NOM COLLECTIVITE/ETABLISSEMENT PUBLIC	VILLE	NOM
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL	AVRANCHES	Eric GOUPIL
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DU COTENTIN	CHERBOURG-OCTEVILLE	Geneviève GOSSELIN
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE COUTANCES	COUTANCES	Jacky BIGOT
SYNDICAT POUR LE DEVELOPPEMENT DU SAINT-LOIS	SAINT-LO	Gilles QUINQUENNEL
Communauté de communes du canton de ST-JAMES	SAINT-JAMES	Jean-Pierre CARNET
Communauté Urbaine de Cherbourg	CHERBOURG-OCTEVILLE	Benoît ARRIVÉ
Communauté du Bocage Coutançais	COUTANCES	Yves LAMY
Communauté de communes de LA HAYE-du-PUITS	LA HAYE-du-PUITS	Jean MORIN
Communauté de communes de Sèves et Taute	PERIERS	Anne HEBERT
Communauté de communes de la Baie du Cotentin	CARENTAN	Jean-Pierre LHONNEUR
Communauté de communes de Canisy	CANISY	Henri-Paul TRESSEL

Arrêtée la présente liste électorale à onze (11) électeurs.

Fait à Saint-Lô, le 4 septembre 2014 - Signé : pour le Préfet le Secrétaire Général : Christophe Marot.

Arrêté du 8 septembre 2014 fixant la date et les modalités d'organisation de l'élection des membres de la Commission Consultative départementale Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR)

Art. 1 : La date du 22 octobre 2014 est retenue pour l'élection des représentants au sein de la commission consultative départementale DETR composée de 2 collèges comprenant :

- les maires des communes dont la population totale ne dépasse pas 20 000 habitants ;
- les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) dont la population totale ne dépasse pas 60 000 habitants.

Art. 2 : Sont électeurs :

- les maires des communes dont la population totale ne dépasse pas 20 000 habitants, soit l'ensemble des maires du département, à l'exception du maire de Cherbourg-Octeville et de celui de Saint-Lô ;
- les présidents d'EPCI, à fiscalité propre, dont la population totale ne dépasse pas 60 000 habitants, soit l'ensemble des présidents d'EPCI à l'exception de ceux de la Communauté Urbaine de Cherbourg et de la Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo.

Art. 3 : Le nombre de sièges par collège est calculé de la manière suivante :

collège des maires : le nombre de sièges à pourvoir est obtenu en divisant par 40 le nombre des communes éligibles, soit $599/40 = 14,97$, arrondi à l'entier le plus proche, supérieur, les 2 premières décimales étant comprises entre 54 et 99 : 15 sièges

collège des présidents d'EPCI : le nombre de sièges à pourvoir est obtenu en divisant par 2 celui des EPCI éligibles, soit $25/2 = 12,5$, arrondi à l'entier le plus proche, inférieur, les 2 premières décimales étant comprises entre 00 et 54 : 12 sièges.

Toutefois, les représentants des EPCI doivent détenir la majorité des sièges au sein de la commission. Leur nombre ne peut donc être inférieur ou égal à celui des sièges attribués aux représentants des maires.

Dès lors, dans le cas où le nombre des représentants des communes serait supérieur à celui des représentants des EPCI, le nombre des représentants des communes sera réduit de façon à ce qu'il soit inférieur de 1 représentant par rapport à celui calculé pour les représentants des EPCI.

La commission consultative départementale DETR sera donc constituée :

- des représentants des maires des communes dont la population ne dépasse pas 20 000 habitants : 11 sièges ;
- des représentants des présidents d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, dont la population ne dépasse pas 60 000 habitants : 12 sièges.

Chacun des collèges comprend un nombre de sièges supplémentaires supérieur de moitié au nombre de sièges à pourvoir par collège arrondi à l'entier supérieur soit :

- représentants des maires : 6 sièges supplémentaires
- représentants des EPCI : 6 sièges supplémentaires

Les sièges supplémentaires permettent de remplacer des représentants titulaires dans chaque collège en cas de vacance.

Art. 4 : Les listes de candidats doivent être déposées à la Préfecture – 3^{ème} Direction – Bureau du Développement Local, des Affaires Economiques et Sociales, selon les horaires suivants : de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00, du lundi au vendredi, jusqu'au 29 septembre 2014, 16h. La prise de rendez-vous est conseillée.

Elles doivent comprendre un nombre de candidats supérieur de moitié au nombre de sièges à pourvoir par collège, arrondi à l'entier supérieur, soit :

- pour la liste des maires : 17 noms (numérotée de 1 à 17)
- pour la liste des présidents d'EPCI : 18 noms (numérotée de 1 à 18)

Toute candidature individuelle ou liste incomplète sera refusée. Les personnes intéressées peuvent si elles le souhaitent se rapprocher des associations d'élus représentatives dans le département.

Nul ne peut être candidat au titre des 2 collèges.

Si la liste des candidats est déposée par la personne tête de cette liste (candidat n° 1 de la liste), celle-ci doit apporter les éléments suivants :

- une pièce d'identité,
- les pouvoirs donnés par chacun des membres de la liste,

Si la liste est déposée par une tierce personne (agent territorial...), outre les éléments figurant ci-dessus, la personne devra fournir un mandat donné par la personne tête de liste pour venir effectuer le dépôt.

Art. 5 : Les modalités de vote sont les suivantes :

Les opérations de vote auront lieu uniquement par correspondance.

Seuls les maires et les présidents des EPCI à fiscalité propre, remplissant les conditions fixées à l'article 2, peuvent voter, chacun dans le collège qui le concerne. Le vote est personnel, ce qui signifie que le maire ou le président de l'EPCI ne peut déléguer son droit de vote à un autre représentant de la collectivité.

L'élection a lieu à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le vote a lieu sur des listes complètes, sans adjonction ou suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est proclamé élu.

Le matériel nécessaire au vote sera adressé dès la clôture définitive des candidatures. Il comprendra :

- une enveloppe extérieure imprimée à l'adresse de la Préfecture de la Manche et où figurera la mention : « Election des membres de la commission prévue à l'article L. 2334-37 du CGCT » DETR, l'indication du collège auquel appartient l'intéressé, les nom, prénom et qualité de l'électeur et un emplacement lui permettant d'apposer sa signature ;
- une enveloppe électorale de couleur (violette pour le collège des maires et orange pour le collège des présidents d'EPCI
- un bulletin de vote par liste de candidats.

L'enveloppe extérieure décrite ci-dessus contenant le vote devra parvenir par voie postale, affranchie en recommandé avec accusé réception, au plus tard le 21 octobre 2014 à la Préfecture de la Manche.

En cas de non respect de ces modalités, le vote sera déclaré irrecevable.

Art. 6 : Le recensement des votes se déroule de la manière suivante :

Le dépouillement et le recensement des votes auront lieu le 22 octobre 2014, à partir de 9h, dans les locaux de la Préfecture de la Manche. Ces opérations se tiendront au sein d'une commission composée ainsi qu'il suit :

- la préfète ou son représentant, président ;
- 2 maires désignés par la préfète.

Un représentant de chaque liste peut assister au dépouillement des bulletins.

Les résultats sont publiés à la diligence de la préfète.

Art. 7 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative territorialement compétente (tribunal administratif de Caen), dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Art. 8 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont un extrait sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et une copie adressée aux maires des collectivités et présidents d'EPCI concernés.

Signé : Le secrétaire général : Christophe MAROT

